



SOCOTEC

AGENCE DE REIMS
Centre d'affaires Colbert
34, rue des Moulins
51715 REIMS Cedex
☎ 03 26 40 60 40
☎ 03 26 40 03 00

Certificat

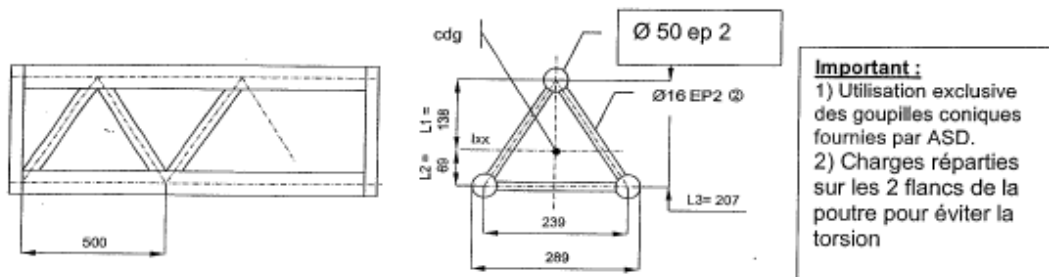
N/Réf. : RS/06-1049-2-A

Dossier : YF2552/2

Annule et remplace le certificat du dossier MF2660 référencé RS/02/4086/B

Dans le cadre de la mission qui a été confiée par Alu Soudure Diffusion, consistant à formuler un avis technique relatif à la solidité des ouvrages, SOCOTEC a examiné la Note de Calcul relative aux structures tridimensionnelles en aluminium référence **SX290-50x2 révision C**

Cette structure est composée de poutres treillis aluminium selon schéma ci-dessous :



Les charges indiquées ci-dessus sont admissibles par ces structures.

Charges admissibles <u>Pointe en Haut membrures épaisseur 2</u> (en fonction de la portée L et du critère de flèche donné en centièmes de la portée)						
L (m)	Charge centrée (daN)			Charge répartie (daN/ml)		
	Pmax (1/100)	Pmax (1/300)	Pmax (1/500)	Qmax (1/100)	Qmax (1/300)	Qmax (1/500)
4	808	684	403	406	277	164
6	522	283	158	187	78	45
8	374	136	66	101	30	16
10	281	63	18	49	13	6
12	175	18	Sans objet	26	5	1
14	102	Sans objet	Sans objet	15	2	Sans objet
16	52	Sans objet	Sans objet	8	Sans objet	Sans objet
18	14	Sans objet	Sans objet	4	Sans objet	Sans objet
20	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2	Sans objet	Sans objet

1 daN ≈ 1 kg

Reims, le 15 Juin 2006

H. GODET



SOCOTEC

AGENCE DE REIMS
Centre d'affaires Colbert
34, rue des Moulins
51715 REIMS Cedex
☎ 03 26 40 60 40
☎ 03 26 40 03 00

Certificat

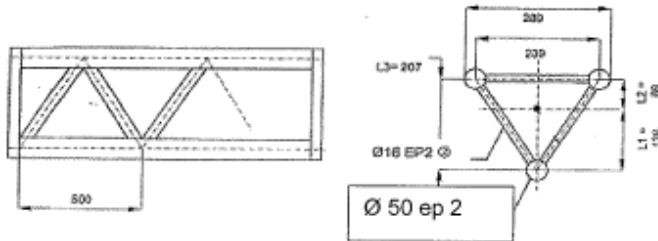
N/Réf. : RS/06-1049-5-A

Dossier : YF2552/5

Annule et remplace le certificat du dossier MF2660 référencé RS/02/4086/B

Dans le cadre de la mission qui a été confiée par Alu Soudure Diffusion, consistant à formuler un avis technique relatif à la solidité des ouvrages, SOCOTEC a examiné la Note de Calcul relative aux structures tridimensionnelles en aluminium référence **SX290-50x2 révision C**

Cette structure est composée de poutres treillis aluminium selon schéma ci-dessous :



Important :

- 1) Utilisation exclusive des goupilles coniques fournies par ASD.
- 2) Charges réparties sur les 2 flancs de la poutre pour éviter la torsion

Les charges indiquées ci-dessus sont admissibles par ces structures.

Charges admissibles Pointe en Bas membrures épaisseur 2 (en fonction de la portée L et du critère de flèche donné en centièmes de la portée)						
L (m)	Charge centrée (daN)			Charge répartie (daN/ml)		
	Pmax (1/100)	Pmax (1/300)	Pmax (1/500)	Qmax (1/100)	Qmax (1/300)	Qmax (1/500)
4	394	394	394	202	202	164
6	246	246	158	87	78	45
8	167	138	66	47	30	16
10	116	63	18	28	13	6
12	78	18	Sans objet	18	5	1
14	48	Sans objet	Sans objet	12	2	Sans objet
16	24	Sans objet	Sans objet	8	Sans objet	Sans objet
18	2	Sans objet	Sans objet	4	Sans objet	Sans objet
20	Sans objet	Sans objet	Sans objet	2	Sans objet	Sans objet

1 daN ≈ 1 kg

Reims, le 15 Juin 2006

H. GODET